

**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection
Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire**



Secrétariat régional centre-est
snpespjjcentreest@mailo.com



A Grenoble, le 17 février 2025

Jeudi 20 février 2025, nous appelons les collègues stagiaires à se mettre en grève et se mobiliser devant le PTF centre-est à Lyon.

Face **au manque de considération** de l'administration centrale vis-à-vis des revendications légitimes exprimées par plus des deux-tiers de la promotion 24/25 en Assemblée Générale, le dépôt d'un préavis de grève nous semblait inévitable. Lors de l'audience avec l'ENPJJ et le Sous-Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales, l'administration centrale a montré une nouvelle fois son incapacité à répondre aux préoccupations des professionnel.les. Aucune remise en cause de la part d'une administration qui mène une politique identique depuis de nombreuses années, nonobstant une désaffection des métiers et les dysfonctionnements chroniques de certaines structures.

Le message porté par l'Assemblée Générale ne laisse aucune place au doute : les éducateur.ice.s stagiaires refusent d'être limité.es dans leurs choix, alors que l'ensemble des postes vacants ne leur seront pas proposés. Pour pouvoir se projeter dans une carrière à la PJJ en sortie de formation, il faut pouvoir disposer de l'ensemble de l'éventail des postes existants disponibles et non pas devoir être confronté.es d'emblée à des choix dictés par des impératifs de gestion à géométrie variable. Les éducateur.ices stagiaires ne payeront pas le prix d'une gestion RH catastrophique de la part de la centrale, qui continue chaque année à condamner de nombreux.ses collègues à travailler au sein de services à bout de souffle et dans des conditions maltraitantes.

Le 20, nous serons mobilisé.e.s et le SNPESPJJ/FSU donne rendez-vous au plus grand nombre devant le PTF centre est à Lyon à 14h afin de tenir une AG à 14h30 et de revendiquer que : **Les postes existent, on les veut sur la liste !**



Nous revendiquons : l'ouverture de tous les postes vacants après mutations des titulaires.

